

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AIX EN PROVENCE - 1301 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 12/01/2026 - 488 - 2006 B 01123 - 451 274 989 - 2 M HT CONSEILS

Certificat Conforme à l'original

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2025 12			Exercice N-1 31/03/2024 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	25 832	25 832					
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	119 116	107 694	11 422	9 605	1 818	18.92	
	Autres immobilisations corporelles	61 943	31 032	30 911	11 377	19 534	171.70	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	5 029		5 029	4 795	234	4.89		
Total II	211 920	164 558	47 362	25 776	21 586	83.74		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens	37 661		37 661	36 681	979	2.67	
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	325 738	2 300	323 438	191 784	131 654	68.65	
	Autres créances	76 028		76 028	27 735	48 293	174.13	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	167 883		167 883	16 000	151 883	949.27		
Disponibilités	75 317		75 317	272 740	197 423	72.38		
Charges constatées d'avance (3)	11 052		11 052	14 589	3 537	24.24		
Total III	693 679	2 300	691 379	559 529	131 850	23.56		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	905 599	166 858	738 740	585 305	153 436	26.21		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/03/2025	12	31/03/2024	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	35 000		35 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	5 000		5 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	264 104		253 199		10 905	4.31
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	30 257		20 905		9 352	44.73
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	334 361		314 104		20 257	6.45	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit			550		550	100.00
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	3 838		3 721		117	3.15
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 305		1 305			
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 204		14 552		30 652	210.64
	Dettes fiscales et sociales	325 380		231 960		93 420	40.27
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	28 653		19 113		9 540	49.91	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	404 379		271 201		133 178	49.11
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		738 740		585 305		153 436	26.21

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

404 379 271 201



S.A.S 2 M HT CONSEILS

10 Rue du Lt Parayre
Espace Wagner - Bât D
13858 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

ANNEXE DU 01/04/2024 AU 31/03/2025

MOZAIK CONSEIL ET EXPERTISE
455 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE

13300 SALON DE PROVENCE
04.90.44.72.56

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	14
Permanence ou changement de méthodes	14
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	15
Etat des amortissements	15
Etat des provisions	16
Etat des échéances des créances et des dettes	16
Composition du capital social	16
Produits à recevoir	16
Charges à payer	17
Charges et produits constatés d'avance	17
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Informations en matière de crédit bail	17
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	18
Transferts de charges	18

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 832		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	112 919		45 997
Installations générales agencements aménagements divers	2 500		
Matériel de transport	16 640		28 224
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	33 223		4 828
TOTAL	165 282		79 049
Prêts, autres immobilisations financières	4 795		234
TOTAL	4 795		234
TOTAL GENERAL	195 908		79 283

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			25 832	25 832
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		39 800	119 116	119 116
Installations générales agencements aménagements divers			2 500	2 500
Matériel de transport		15 733	29 131	29 131
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		7 739	30 312	30 312
TOTAL		63 271	181 059	181 059
Prêts, autres immobilisations financières			5 029	5 029
TOTAL			5 029	5 029
TOTAL GENERAL		63 271	211 920	211 920

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	25 832			25 832	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		103 314	4 379		107 694	
Installations générales agencements aménagements divers		2 500			2 500	
Matériel de transport		7 830	3 946	7 479	4 297	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		30 656	1 318	7 739	24 236	
TOTAL		144 300	9 644	15 218	138 726	
TOTAL GENERAL		170 132	9 644	15 218	164 558	
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
					Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.		4 379				
Matériel de transport		3 946				
Matériel de bureau informatique mobilier		1 318				
TOTAL		9 644				
TOTAL GENERAL		9 644				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	10 388		8 088		2 300
TOTAL	10 388		8 088		2 300
TOTAL GENERAL	10 388		8 088		2 300
Dont dotations et reprises d'exploitation			8 088		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	5 029	0	5 029
Clients douteux ou litigieux	2 760	2 760	
Autres créances clients	322 978	322 978	
Personnel et comptes rattachés	1 007	1 007	
Impôts sur les bénéfices	885	885	
Taxe sur la valeur ajoutée	26 376	26 376	
Débiteurs divers	47 760	47 760	
Charges constatées d'avance	11 052	11 052	
TOTAL	417 846	412 817	5 029

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	45 204	45 204		
Personnel et comptes rattachés	174 295	174 295		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	77 733	77 733		
Taxe sur la valeur ajoutée	68 953	68 953		
Autres impôts taxes et assimilés	4 399	4 399		
Groupe et associés	3 838	3 838		
Autres dettes	28 653	28 653		
TOTAL	403 074	403 074		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	550			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	3 838			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	350			350

Produits à recevoir

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	636
Dettes fiscales et sociales	226 698
Autres dettes	28 653
Total	255 988

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 052
Total	11 052

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			309 823		309 823
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			105 119		105 119
- dotations de l'exercice			66 327		66 327
Total			171 446		171 446
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			140 633		140 633
- exercice			72 403		72 403
Total			213 036		213 036
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			26 139		26 139
- entre 1 et 5 ans			25 541		25 541
Total			51 680		51 680
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			1 366		1 366
- entre 1 et 5 ans			1 037		1 037
Total			2 403		2 403
Montant en charge sur l'exercice			72 403		72 403

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Cession d'immobilisations	51 800	775000
Total	51 800	
Charges exceptionnelles		
- VNC Immobilisations cédées	48 053	675000
- Amendes et pénalités	430	671200
Total	48 483	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Avantages en nature Véhicules	14 400
Avantages en nature PER Individuel	6 000
Aide à l'embauche Apprentie	4 000
Total	24 400

2 M HT CONSEILS
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 35 000 euros
Siège social : Espace Wagner Bât. D - 10, Rue du Lieutenant Parayre
Parc d'activités d'Aix en Provence, 13858 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
451 274 989 RCS AIX EN PROVENCE

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2025**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 mars 2025**

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2025 s'élevant à 30 257 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	30 257 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 68,57 euros par action	24 000 euros
Le solde	6 257 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 270 361 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 30 septembre 2025.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 24 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2022 : Néant

Exercice clos le 31 mars 2023 : 36 000 euros, soit 102,86 euros par titre dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 36 000 euros

Exercice clos le 31 mars 2024 : 10 000 euros, soit 28,57 euros par titre dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 10 000 euros

**Certifié conforme
Le Président**

Certifié conforme

